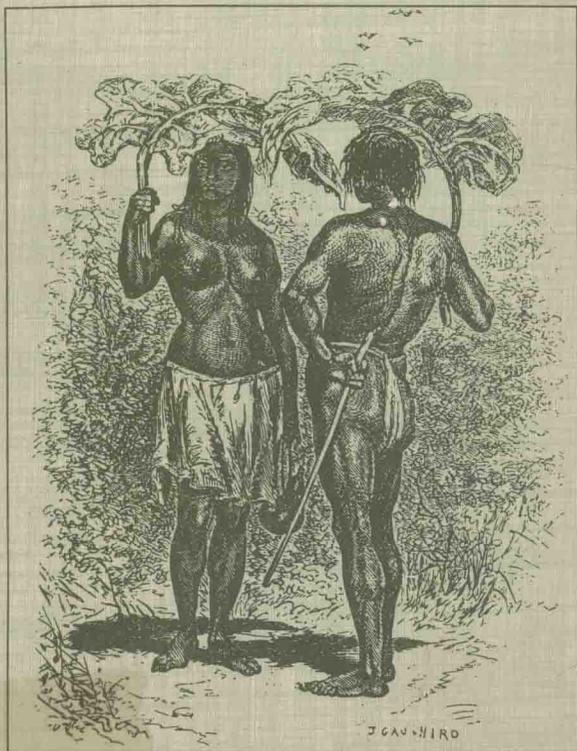


L'ESCLAVAGE DES NOIRS

1792

Olympe de Gouges

Préface de Eléni Varikas



Côté-femmes

L'ESCLAVAGE
DES NOIRS
ou
L'HEUREUX NAUFRAGE

1792

© Côté-femmes éditions
4 rue de la Petite Pierre
75011 Paris

Dépôt légal : 4^e trimestre 1989

ISBN 2-907883-10-0

L'ESCLAVAGE
DES NOIRS,
ou
L'HEUREUX NAUFRAGE.

Olympe de Gouges

DRAME EN TROIS ACTES, EN PROSE.
Représenté à la Comédie Française, en
Décembre 1789.

Préface de Eléni Varikas



Côté-femmes éditions

INTRODUCTION

« Courtisane? Demi-mondaine? Activiste politique? Difficile à dire... »¹ Deux siècles après la Révolution, et malgré les recherches récentes², l'historiographie a du mal à intégrer dans sa réflexion ce personnage troublant que fut l'auteur de Zamore et Mirza. Les temps, il est vrai, ne sont plus aux études médico-psychologiques qui ont dominé la mémoire collective de plus d'un siècle³, mais le malaise subsiste quand il s'agit de penser cette femme, « ni méchante ni sotte », comme sujet d'histoire, en dehors de ses comportements ou attributs sexuels. Malaise qui est sans doute dédoublé par ses origines obscures, sa « culture négligée », son « orthographe épouvantable » malgré lesquelles, nous dit-on, « elle n'hésite pas à participer aux grands courants d'idées » et

1. Claude Manceron, « Olympe de Gouges 1748-1793 », in L'état de la France pendant la Révolution, sous la direction de M. Vovelle, Paris, La Découverte, 1989, p. 274.

2. Voir à ce sujet, Paule-Marie Duhet, Les femmes et la Révolution Française, Paris, Gallimard/Julliard, 1971, Olympe de Gouges, Œuvres, présentées par Benoîte Groult, Paris, Mercure de France, 1986 et surtout la monographie solide d'Olivier Blanc, Olympe de Gouges, Paris, Syros, 1981.

3. Cf., G. P. Guillois, Étude médico-psychologique sur O. de Gouges, Paris, 1905.

même à « s'essayer à des pièces de théâtre. »⁴

En effet, Olympe de Gouges n'avait rien du « profil » des intellectuels qui ont participé aux grands courants d'idées de la Révolution ni même de celui de ses contemporaines comme Mme de Staël et Manon Rolland. Manquant la respectabilité mais aussi l'éducation solide dont celles-ci avaient profité, elle écrivait avec difficulté et préférerait dicter à des secrétaires ses œuvres, parsemées selon ses propres paroles, de « fautes de français, fautes de construction, fautes de style, fautes de savoir... »⁵ Cependant, ces carences, pas plus que les insinuations des contemporains qui, comme Beaumarchais, attribuaient ses écrits à ses amants, n'ont su contenir cette activité intellectuelle fiévreuse qui fut la sienne entre le début des années 1780 et son exécution en 1793 : plus d'une centaine d'écrits littéraires, politiques et philosophiques qui, s'ils ne brillent pas par leur élégance, sont pleins d'originalité et de ferveur révolutionnaire. Parmi eux, la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne qui constituera pendant longtemps une des expressions les plus radicales de la pensée sur l'égalité des sexes.

Mais tandis que le radicalisme de sa démarche, son énergie prodigieuse et l'audace de ses engagements dans les causes perdues marquent une trajectoire peu commune, cette trajectoire illustre en même temps le potentiel d'une conjoncture historique où l'espace public, jusque là réservé à l'échange de « personnes cultivées »⁶, subit une transformation considérable. Car si, comme elle l'affirmait elle-même au début des années 1780, « on a pas vu encore une ignorante devenir Auteur »⁷, son propre cheminement pourrait fournir un exemple, sans doute exacerbé, de ce processus par lequel des individus et des groupes sociaux, exclus de la culture, furent amenés à revendiquer leur part dans « l'exercice de la raison. »

4. Claude Manceron, *op. cit.*, p. 274.

5. Olympe de Gouges, préface à sa pièce de théâtre, L'homme généreux, Paris, 1786, p. VI.

6. Cf., J. Habermas, L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot, 1978.

7. *Ibid.*, p. 217.

La présence d'Olympe de Gouges dans les institutions de l'espace public des années 1780 est corroborée par toutes les sources : on la voit à l'opéra et au théâtre, en compagnie des auteurs dramatiques et académiciens tels que La Harpe, Lonvay de Saussaye, Caihava, mais surtout Louis Sébastien Mercier auquel la lie une amitié durable. Elle est une habituée du salon de Fanny de Beauharnais où, en novembre 1788, aura lieu la lecture de Charles IX, de Marie-Joseph Chénier. Pendant la Révolution, elle fréquente, comme Théroigne de Méricourt, le Club de la Révolution que Rivarol a immortalisé dans les Actes des Apôtres :

« Un pas de quatre a été exécuté ensuite par quatre sauteurs en liberté. L'un, habillé en tigre royal avec un masque de boue de Paris a été reconnu pour être le comte de Mirabeau ; le second habillé en juif errant, était M. Brissot de Warville. Madame de Gouges, déguisée en jeune indienne, et Madame de Condorcet, travestie en infante de Zamora, complétaient le quadrille qui a fort bien exécuté le menuet Congo... »⁸

Derrière l'ironie mordante de Rivarol, on voit se dessiner cet univers où l'on débat du sens et de l'étendue des principes de liberté et d'égalité, où s'élaborent les idées sur l'émancipation des juifs et des noirs. C'est dans cet espace où le « flambeau de la vérité » se promet de « dissiper tous les nuages de la sottise et de l'usurpation »⁹, que se développe la pensée d'Olympe de Gouges autour d'un humanisme profond qui s'inspire autant du rationalisme des Lumières que d'une vision rousseauiste du bonheur et de la justice sociale. Au premier, elle demande des comptes pour son « inconséquence », « ses contradictions aux principes », ses « exceptions. » De la seconde, elle retient la charge éthique, la possibilité d'opposer à l'oppression un **parti pris** irréductible aux arguments d'une vérité scientifique :

8. Cité par O. Blanc, *op. cit.*, p. 101.

9. Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, *Opinions de femmes*. Côté-femmes éditions, Paris, 1989, p.57.

« Quelle est enfin la science, le régime, l'époque, l'âge où les hommes vivront en paix ? Les Savants peuvent s'appesantir et se perdre sur des observations métaphysiques. Pour moi, qui n'ai étudié que les bons principes de la Nature, je ne définis plus l'homme, et mes connaissances sauvages ne m'ont appris à juger les choses que d'après mon âme. Aussi mes productions n'ont-elles que la couleur de l'humanité. »¹⁰

Elle en retient aussi l'amour de la nature qu'elle érige en paradigme de la **diversité** qui, selon elle, devrait être le **fondement du droit naturel universel**.

« Un commerce d'hommes !... grand Dieu ! et la Nature ne frémit pas ! S'ils sont des animaux, ne le sommes-nous pas comme eux ? et en quoi les Blancs diffèrent-ils de cette espèce ? (...) La couleur de l'homme est nuancée, comme dans tous les animaux que la nature a produits, ainsi que les plantes et les minéraux (...) Tout est varié, et c'est là la beauté de la Nature. Pourquoi donc détruire son Ouvrage? »¹¹

C'est cette vision ré-élaborée de la notion d'humanité qui devient la matrice commune de l'engagement d'Olympe de Gouges dans la lutte pour les droits des femmes et des noirs. Une lutte qui la situe au cœur de la **critique de l'autorité arbitraire** qui était censée constituer le sens de l'espace public révolutionnaire. Olympe de Gouges en fut donc partie prenante dans la mesure où l'échange des idées y était censé s'effectuer « en faisant abstraction de toute représentation sociale ou politique des hiérarchies »¹², selon le principe formulé par Hobbes :

10. Voir p. 29 de ce livre.

11. Olympe de Gouges. *Réflexions sur les hommes nègres*.

12. . Habermas, *op. cit.*, p. 64.

veritas non auctoritas facit legem. A ceux qui lui reprochent sa participation aux affaires publiques, Olympe pouvait donc répondre, avec l'aplomb caractéristique qui lui valut tant d'ennemis, qu'elle n'avait « point, comme Jeanne d'Arc, à redouter la sainte grillade! »¹³

Mais, en même temps, elle fut toujours une intruse dans ces institutions où la mise en cause d'une hiérarchie de religion ou de couleur pouvait parfaitement co-exister avec le respect de la hiérarchie de sexe, comme dans le cas de Mirabeau ou de Brissot pour qui une éducation du niveau de la maternelle était tout ce dont les femmes avaient besoin.¹⁴ Avec son manque de respectabilité, son demi-savoir, son irrévérence plébéienne, sa présence parmi ces intellectuels et hommes politiques devenait une preuve vivante de l'incongruité de l'égalité des sexes, suscitant l'horreur de voir à la Convention « deux cents femmes de l'espèce d'Olympe de Gouges, assises à côté de l'évêque Fauchet, de l'auteur de Faublas, de Thuriot, de Chabot, d'Egalité, de Condorcet même... »¹⁵ Il ne faudrait donc pas s'étonner si le personnage d'Olympe de Gouges a si bien nourri, pendant plus d'un siècle, les phantasmes de l'« indistinction » et du monde à l'envers qui, depuis Burke, ont dépeint la Révolution Française (ou du moins ses aspects inquiétants) « sous les allures de la plus vile des femmes. »¹⁶

Zamor et Mirza inaugure l'entrée d'Olympe de Gouges dans l'espace public littéraire de la fin de l'Ancien Régime, une entrée

13. *Olympe de Gouges, Préface à Mirabeau aux Champs Elysées, 1790, p. 11.*

14. Cf., Paule-Marie Duhet, *op. cit.*, p. 184-186 et Olivier Blanc, *op. cit.*, p. 192.

15. Cité par O. Blanc, *op. cit.*, p. 149.

16. E. Burke, *Reflections on the Revolution in France*, London, University Tutorial Press, S. d., p. 71. Cf., Joan Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in *Les Cahiers du GRIF, Le genre de l'Histoire*, n° 37 - 38 (1988), p. 145.

orageuse, digne de la personnalité de son auteur mais surtout du sujet traité : Mirza, esclave à la maison du gouverneur, repousse les avances de l'intendant qui la condamne au supplice et confie l'exécution de sa punition à Zamor, son amant. Celui-ci refuse d'obéir et tue l'intendant avant de prendre la fuite avec sa bien-aimée. Réfugiés dans une côte sauvage, les deux fugitifs sauvent la vie d'un jeune couple de français avant d'être interceptés par leurs détracteurs et condamnés à mort. Or, il se trouve que la jeune française est la fille naturelle du gouverneur, et intervient auprès de son père à peine retrouvé pour sauver la vie des deux esclaves et leur accorder la liberté. Ecrite en 1784, la pièce se fixe comme objectif de « solliciter en faveur (des noirs) l'opinion publique. »¹⁷ Entreprise audacieuse étant donné que l'esclavage est loin de susciter l'intérêt du public et n'est débattu qu'à l'intérieur d'un petit cercle de personnes éclairées. Certes, l'institution de l'esclavage et de la traite des noirs avait-elle été mise en cause depuis les années 1760, notamment dans certains articles de l'Encyclopédie qui dénonçaient sans équivoque ce « commerce odieux et (...) contraire au droit naturel. »¹⁸ L'esprit anticolonialiste de l'Histoire des deux Indes, éditée pour la première fois en 1772 sous la direction de l'abbé Raynal¹⁹, était même allé plus loin en soulignant, à propos des Antilles, que c'était aux esclaves qui les cultivaient que ces îles devraient appartenir et non à leurs tyrans ! Olympe de Gouges, qui fréquentait le salon de Mme Hélvétius dont Raynal était un habitué, ne pouvait pas ignorer cet ouvrage qui a fait 19 éditions clandestines jusqu'en 1789. Et elle avait lu sans doute L'an 2440, dans lequel son ami Mercier anticipait avec enthousiasme le renversement de la domination des maîtres par un Spartacus noir. Mais ces idées étaient encore extrêmement minoritaires. Les conditions de vie et de travail des «nègres», dans les colonies étaient

17. Olympe de Gouges, Les Comédiens démasqués, 1790, p. 3.

18. Cf. l'article Nègres, in Encyclopédie ou dictionnaire des Sciences, des Arts et des métiers | 1751 - 1772, Paris, col., J'ai lu, p. 443.

19. Guillaume-Thomas Raynal, Histoire philosophique et politique des établissements et de commerce des européens dans les deux Indes. 3^e édition de la première République.

ignorées par l'énorme majorité de l'opinion tandis que, dans la problématique des Lumières, le terme **esclave** constituait plus une métaphore de la domination exercée sur les peuples de l'Europe qu'il ne désignait un système d'oppression et d'exploitation des populations noires des colonies. Il est significatif à cet égard, qu'avant les révoltes de Saint-Domingue la question des noirs ne va préoccuper que d'une manière marginale les Assemblées.

Il est vrai que pendant la même année 1784, Bernardin de Saint-Pierre exprime des positions anti-esclavagistes dans ses Etudes de la Nature, un ouvrage à grand succès dont les accents rousseauistes sur l'harmonie providentielle de la nature sont assez proches à certains écrits d'Olympe de Gouges. Mais dans le cas de Zamore et Mirza, il ne s'agit pas de considérations philosophiques mais d'une pièce de théâtre dont le héros est un esclave fugitif qui a tué l'intendant de son maître. Et dans cette fin de l'Ancien Régime, le théâtre est une institution qui « amplifie les grands débats du moment »²⁰ et, en tant que telle, étroitement surveillée par les pouvoirs qui redoutent son efficacité dans la diffusion des idées nouvelles. D'une part la censure rigoureuse et d'autre part le conformisme de la Comédie-Française, dont les comédiens sont liés au pouvoir royal par des privilèges financiers et détient l'exclusivité de représentation des pièces nouvelles. Les péripéties du Mariage de Figaro de Beaumarchais fournissaient à cette époque un exemple notoire de ce pouvoir redoutable des comédiens.

Dans ce contexte, faire ses débuts d'auteur dramatique avec un thème pareil n'est pas la meilleure tactique mais Olympe de Gouges est tout sauf une bonne tacticienne. Du moins, prend-elle la précaution de remettre son manuscrit au comité de lecture de la comédie sous l'anonymat, pour éviter les préjugés qui pèsent sur les femmes auteurs. Mais les comédiens ne tardent pas de découvrir son identité et font tout pour différer leur réponse. Puis, contre tout espoir, en été 1785, sous la pression de la marquise de Montesson, elle-aussi passionnée de théâtre, sa pièce est acceptée à condition d'y apporter certaines corrections. Or,

20. Serge Bianchi, « Le théâtre des temps nouveaux », in L'état de la France sous la Révolution 1789-1799, op. cit., p. 149.

l'enthousiasme d'Olympe de Gouges n'a d'égal que son impatience. Impétueuse, immodeste, maladroite, elle heurte la sensibilité des comédiens et ses tentatives de réconciliation ne font qu'empirer les choses : « Un mauvais cheval peut broncher mais pas toute une écurie », leur écrit-elle, en faisant allusion à ses démêlés avec l'un d'entre eux ! Deux mois après l'acceptation de Zamore et Mirza, sa pièce sera rayée du répertoire de la Comédie-Française.

Les maladroites de l'auteur ne devraient pourtant pas obscurcir le fait qu'au fond il s'agit d'une affaire politique; en témoigne la lettre de cachet préparée contre elle et les pressions du puissant duc de Duras sur le magistrat chargé de l'affaire qui refuse, néanmoins, de l'envoyer à la Bastille sur des « prétentions aussi injustes que ridicules. »²¹ Les démarches inlassables d'Olympe de Gouges qui durant quatre ans essaye de créer un mouvement d'opinion sont condamnées à l'échec : parmi les quarante auteurs sollicités, il n'y a que quatre qui la soutiennent, dont le redoutable critique de l'époque La Harpe. Et il faudra attendre jusqu'à la fin 1789, quand les rapports de force sont en train de changer, pour que la Comédie-Française revienne sur sa décision : c'est l'époque où le conflit autour de la représentation de Charles IX de M-J. Chénier bat son plein, et la Comédie divisée, est maintenant aux prises avec l'Assemblée Nationale et la Municipalité de Paris, tandis qu'en son sein, des comédiens comme Talma et Madame de Vestris sont persécutés pour appartenir au camp de la Révolution. En octobre 1789, le Patriote Français réclame « la liberté aux théâtres », « unique moyen de venger le public et Monsieur Talma et Mme de Gouges de toutes les injustices qu'ils ont essuyées. »²² Sous la menace d'un procès intenté par Olympe de Gouges, la Comédie fixe enfin pour le 28 décembre la date de la première représentation de la pièce qui est maintenant intitulée L'esclavage des Noirs ou L'heureux naufrage.

Mais il ne s'agit plus que d'une querelle entre les comédiens et l'auteur. Depuis quelques années, le courant anti-esclavagiste com-

21. Cf., *O. Blanc, op. cit.*, p. 50-51.

22. *Ibid.*, p. 70.

mence à s'organiser. Déjà en 1786, l'ouvrage du jeune Brissot,²³ dénonce l'esclavage allant jusqu'à justifier les révoltes des esclaves. Deux ans plus tard, la branche française de la société des Amis des Noirs est fondée, sur des positions bien plus modérées : elle se fixe l'objectif de promouvoir par son activité propagandiste, un vaste mouvement d'opinion, en vue de l'abolition graduelle de l'esclavage. Ce développement du courant anti-esclavagiste fait apparaître au grand jour les résistances profondes à l'abolition de l'esclavage, incarnées par le Club Massiac qui défend les intérêts des colons. Olympe de Gouges ne peut pas être membre de la société des Amis des Noirs, dont le caractère fermé est affirmé par les cotisations élevées et le règlement intérieur exclusif. Mais cela ne l'empêche pas, bien au contraire, de défendre publiquement leur cause dans la presse ni de devenir la cible des partisans de l'esclavage. Déjà l'idée « qu'on va jouer les Nègres dans le théâtre de la Nation » provoque des remous dans une partie de la presse comme les Actes des Apôtres qui, le jour même de la première représentation, appelle le public d'aller siffler la pièce.²⁴ Ce sera chose faite, et la première représentation de L'esclavage des Nègres, aura lieu dans une atmosphère tapageuse où les « clameurs opposées de deux partis dont l'un était protecteur et l'autre persécuteur » donnent l'impression « que la grande cause de l'esclavage ou de la liberté des Nègres » allait se traiter sur place. Profitant de cette situation, les acteurs feront tout pour saboter le spectacle et, prétextant le montant insuffisant de la recette, ils laisseront tomber la pièce après trois représentations.

Comment expliquer le peu d'écho que rencontrèrent les protestations d'Olympe de Gouges, dans cette période marquée par les luttes pour la liberté d'expression, notamment dans le domaine du théâtre?

Il est possible que le sexe et l'identité de l'auteur aient contribué au sort de l'Esclavage des Nègres. Car, après tout, Olympe de Gouges n'était qu'une marginale par rapport aux cercles distingués des «

23. Cf., Jacques-Pierre Brissot de Warville, Examen critique des voyages dans l'Amérique septentrionale de M. le marquis de Chastellus, 1786.

24. Cf. O. blanc, op. cit., p. 72-73.

littérateurs » auxquels elle s'adressa,²⁵ une marginale encombrante par son toupet, par ses affirmations fantaisistes, par son obstination de faire carrière de lettres malgré son manque d'éducation. Et puis, beaucoup de ses collègues devaient penser, avec le rédacteur des *Chroniques de Paris*, qu'il « faut de la barbe au menton pour faire un bon ouvrage dramatique. »²⁶ Par ailleurs, il y en avait sans doute parmi eux qui, comme Melchior Grimm, pensaient qu'il s'agissait d'une pièce médiocre, avec une « intrigue trop compliquée » et un « style si simple et si plat. » qu'on n'avait « nul besoin de recourir aux efforts d'une **cabale américaine** » pour expliquer son échec.²⁷ Mais si la valeur littéraire de la pièce était discutable, c'est au contraire la « cabale américaine » qui semble avoir présidé à l'échec de Zamore et Mirza. C'est ce que suggère, tout d'abord, le ton des critiques défavorables de l'époque qui ont avant tout souligné le caractère « souverainement immoral » d'une pièce qui « prend pour le héros d'une action un meurtrier. »²⁸ C'est ce qui ressort aussi de l'enquête menée par la Municipalité de Paris, deux mois plus tard, à la suite des démarches consécutives d'Olympe de Gouges : le représentant de la Comédie Française avouera en effet que les colons avaient menacé de désertir une bonne quarantaine de loges louées annuellement, au cas où l'on poursuivrait les représentations d'une telle pièce. Or, il est intéressant de noter que cet aveu ne modifia en rien l'attitude indifférente voire hostile de Bailly qui, plus « digne d'un ministre despote que d'un maire de Paris », avait qualifié la pièce d'« incendiaire », et n'avait pas caché « aux administrateurs chargés de cette affaire » que L'esclavage des Nègres était, à son avis, susceptible de « provoquer une insurrection dans les colonies. »²⁹ Si bien que le Tribunal Municipal de la Police confirma la non reprise des représenta-

25. Cf., *Lettre aux Littérateurs Français*, février 1790.

26. Cité par O. Blanc, *op.cit.*, p. 75.

27. *Ibid.*

28. Etienne de Martainville, *Histoire du théâtre français*, 1802, tome 1, p.56.

29. Olympe de Gouges, *Lettre aux Littérateurs*, 1790, cité par O. Blanc, *op.cit.*, p. 76-77.